

Déclaration de la société Civile sanctionnant la commémoration du 5^{ème} anniversaire des massacres du 11 et 12 décembre 2015 commis au Burundi.

A l'occasion de la commémoration du Cinquième anniversaire des massacres perpétrés au Burundi en date du 11 et 12 décembre 2015 contre les populations civiles réputées opposées au troisième mandat inconstitutionnel de feu Président Nkurunziza , les organisations de la société civile indépendante signataires de la présente aimeraient porter à la connaissance de l'opinion tant nationale qu'internationale ce qui suit :

1 . En date du 11/12/2015, au moment où la répression sanglante qui visait les populations civiles opposées au troisième mandat illégal de feu le Président Nkurunziza battait son plein, des groupes armés non identifiés ont attaqué certaines casernes militaires situées dans la capitale Bujumbura et ses environs. Alors que le porte-parole de l'armée avait annoncé dans l'après-midi de ce même jour la mise en déroute des assaillants et le rétablissement de l'ordre tout en dressant le bilan des attaques, durant la nuit tragique du 11 décembre et dans la matinée du 12/12/2015, certains éléments des corps de défense et de sécurité appuyés par la milice Imbonerakure ont ciblé les quartiers dits contestataires majoritairement habités par des Tutsi et ont défoncé les portes des maisons de paisibles citoyens endormis en violant, torturant et exécutant sommairement plusieurs centaines de personnes.

2 . Le matin du 12/12/2015, des centaines de corps ensanglantés, les mains liés derrière le dos et exécutés sommairement par une balle dans la tête gisaient dans les rues des Quartiers Musaga, Ngagara, Nyakabiga et Mutakura. Face à l'émoi suscité par le partage des photos de cette hécatombe sur les réseaux sociaux, des citoyens de la capitale qui ont survécu à ces massacres systématiques dirigés contre des populations civiles se verraient empêcher de sortir de chez eux au moment où les Imbonerakure emportaient les cadavres dans des fosses communes creusés à la hâte dans les faubourgs de Bujumbura. Des véhicules de la Mairie de Bujumbura étaient mobilisés dans l'évacuation de ces corps qui jonchaient les rues de la capitale. Jusqu'aujourd'hui, plusieurs familles ne savent pas l'endroit où les leurs ont été enterrés.

3 . Face à ces crimes contre l'humanité, la justice burundaise qui est instrumentalisée par le pouvoir en place, n'a jamais mené des enquêtes crédibles pour poursuivre les auteurs et les commanditaires de ces massacres ignobles qui auraient emportés plus de 300 victimes.

4 . Partant, les organisations signataires de la présente s'inclinent devant la mémoire des victimes de ces crimes contre l'humanité et expriment leur indéfectible soutien aux familles des disparues. Par la même occasion, ces organisations promettent de continuer à œuvrer pour qu'une justice impartiale et indépendante, nationale ou internationale, parvienne un jour à établir des responsabilités et à punir les coupables manifestement protégés par le pouvoir en place au Burundi.

5 . Les mêmes organisations signataires de cette déclaration demandent instamment à la Cour Pénale Internationale d'enclencher les poursuites contre les auteurs de ces exactions qui, jusqu'aujourd'hui, continuent de commettre des crimes en toute impunité, contre toute personne considérée , à tort ou à raison, comme un opposant au régime militarisé en place au Burundi.

Fait le 11/12/2020

Les organisations signataires

1. Action des Chrétiens pour l'Abolition de la torture (ACAT-Burundi)
2. Association Burundaise pour la Protection des Droits Humains et des Personnes Détenues (APRODH)
3. Association Burundaise des Journalistes en Exil (ABJE)
4. Coalition Burundaise des Défenseurs des Droits Humains (CBDDH)
5. Coalition Burundaise pour la Cour Pénale Internationale (CB-CPI)
6. Coalition de la Société Civile pour le Monitoring Electoral (COSOME)
7. Collectif des Avocats des Victimes des crimes de droit international commis au Burundi (CAVIB)
8. Forum pour la Conscience et le Développement (FOCODE)
9. Forum pour le Renforcement de la Société civile (FORSC)
10. Ligue Iteka
11. Réseau des Citoyens Probes (RCP)
12. SOS Torture Burundi
13. Tournons la page Burundi (TLP-Burundi)
14. Union Burundaise des Journalistes (UBJ).
15. Observatoire de la Presse au Burundi (OPB).
16. Mouvement des Femmes et des Filles pour la Paix et la Sécurité (MFFPS)
17. Mouvement Inamahoro, Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité